



La réussite de vos chantiers



Programme PERFORMANCE ÉNERGIE

Aménagement intérieur

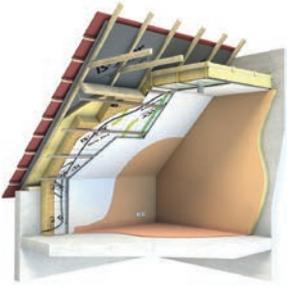
Plafond

Plâtrerie

Isolation



CONTRIBUE À LA RÉUSSITE DE VOS CHANTIERS EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



-30%
DE DÉPERDITION
PAR LA
TOITURE

-20%
DE DÉPERDITION
DES MURS

Dispositif d'aide de l'état disponible pour réduire la facture finale du consommateur dans le cadre de la réalisation de rénovation énergétique.

Pour Qui ? pour la rénovation des bâtiments



Résidentiel INDIVIDUEL
en faisant appel à un pro RGE



Résidentiel COLLECTIF



TERTIAIRE
pas de RGE nécessaire

Pour Quoi ? pour les postes d'isolation suivants :



Combles | Toiture
R ≥ 7 | R ≥ 6



Murs
R ≥ 3,7



Plancher bas
R ≥ 3



Toiture terrasse
R ≥ 4,5



Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

CONTRIBUE À AMÉLIORER VOTRE TRÉSORERIE - 2 modes de règlements possibles :

- Soit versé en avoirs sur votre compte agence
 - Soit règlement direct sur votre compte bancaire
- => 50 % d'aides perçues à minima doit être redistribuées à votre client final.

VOUS FACILITE LA VIE

- Le PPE : c'est simple !
- Un partenaire dédié pour vous aidez dans la concrétisation de vos dossiers.

L'HABITAT EN FRANCE, C'EST ?

Les chiffres d'un secteur aux besoins importants de rénovations énergétiques

Sur **29 millions de logements** en France : environ **4,8 millions** sont déclarés être des passoires thermiques

1,5 millions de ces logements appartiennent à des **ménages modestes**

Source : chiffres Les Echos 09.2020

A NOTER

DEVENIR **ADHÉRENT KE** VOUS PERMET DE CONSULTER TOUS VOS DOSSIERS SUR LA PLATEFORME DE NOTRE PARTENAIRE

<https://plateforme.capitalenergy.fr/>

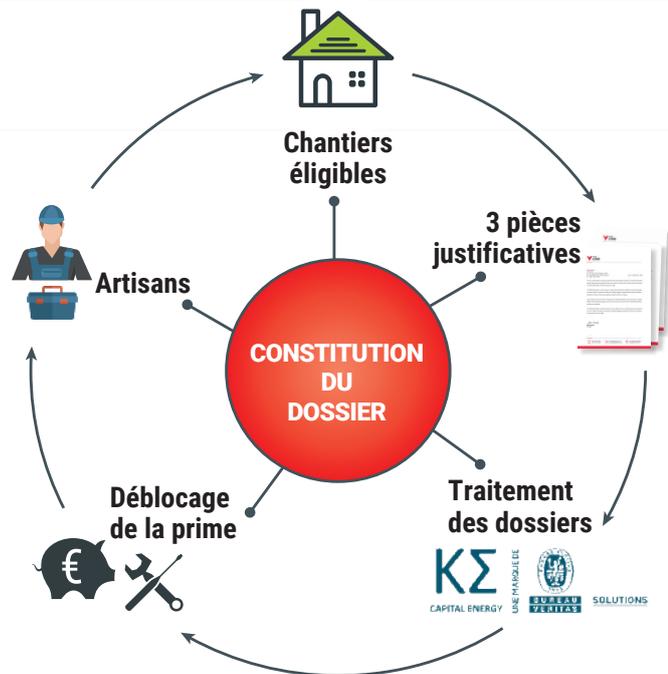
FONCTIONNEMENT DU PPE

- I. Pour être partenaire, il faut être RGE en résidentiel.
- II. Constituer un contrat avec notre partenaire KE.
- III. Étude des spécificités de votre chantier pour calculer le montant des primes éligibles.
- IV. La valeur des primes est débloquée 2 à 3 mois à validation de votre dossier complet.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Il suffit de fournir les éléments suivants :

- Un devis 
- Une facture 
- Une attestation sur l'honneur 



VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ TOUT AU LONG DU PROCESSUS AU TRAVERS DE :

1. Un suivi personnalisé avec un interlocuteur unique
2. Une formation sur site ou en visioconférence pour la création d'un nouveau dossier :

Vous bénéficiez de services complémentaires :

- 1. mise à disposition du guide CEE pour aider au dossier parfait
- 2. une plateforme pour vous permettre de suivre vos dossiers et consulter le montant des primes éligibles
- 3. un flash réglementaire vous tenant informé mensuellement des évolutions légales
- 4. un configurateur en temps réel de simulation de valeur de prime.

NOTRE PARTENAIRE CAPITAL ENERGY



est une société française qui propose aux consommateurs d'énergie de bénéficier de financements dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

VOS CONTACTS



Rémy Cartron : Contact RÉSIDENTIEL
06 76 22 13 30
remy.cartron@bureauveritas.com

Jérémy Boubée : Contact TERTIAIRE
06 99 60 01 20
jeremy.boubee@bureauveritas.com

Cécile Biron : Contact ADMINISTRATIF
cecile.biron@bureauveritas.com

Comment connaître sa valeur de prime ?

Une plateforme de simulation est disponible en accès libre :

C'est simple et rapide, seulement quelques informations à renseigner :

- Date de travaux
- Département
- Secteur d'activité
- Type de travaux réalisé



Faites le test
vous-même

Consultez notre
configurateur pour simulation :

<https://plateforme.capitalenergy.fr/accueil/>



LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS POUVEZ CUMULER LES CEE ET MA PRIME RENOV (MPR).

LE PROGRAMME MPR EST À DESTINATION DU PARTICULIER, NOTRE PARTENAIRE CAPITAL ENERGY EST ÉGALEMENT MANDATAIRE DE CE PROGRAMME POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER.



Le service au cœur de nos priorités



| DISPONIBILITÉ |



| PROXIMITÉ |



| FACILITÉ |



| ACCOMPAGNEMENT |



| RÉACTIVITÉ |